

Chariot de travail (Vhc. spécial) (+)	Marque E D E R	Type Rheinstahl M 40	Fiche d'homologation n° CH 5220 01
--	-------------------	-------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION EDER + "M 40" s. plaquette constructeur à droite latér. s. longeron  
"RHEINSTAHL" de chaque côté sur chariot sup. et à l'arr. du vhc.  
"RHEINSTAHL M 40" de chaque côté du bras de travail et s. plaquette  
séparée à côté de la plaquette du constructeur

Numéro du châssis frappé à droite latér. s. longeron et s. plaquette constructeur  
 Signe d'identification du moteur frappé "F 3 L 912" à gauche latér. s. bloc-moteur et s. plaquette  
 Constructeur EDER, Maschinenfabrik, MAINBURG(D) Importateur U. AMMANN Baumaschinen AG. LANGENTHAL/BE

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 8 Entraînement s. ttes roues  
 Direction à gauche "Orbitrol" Assistance -  
 Frein de service Hydr./Air compr. 1-circ. 1-cond. exp. interne,  
 Frein auxiliaire A ressorts, exp. int. (s. toutes les roues  
 Frein stationn. dispositif relâchem<sup>t</sup> d'un réservoir séparé  
 Transmission Méc./hydr. av. boîte reduct. comm. pneum. Vit. = 2  
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 16,2 km/h

MOTEUR Genre En ligne Temps 4  
 Marque DEUTZ Carbur. D  
 Type F 3 L 912  
 Position à l'arrière Nombre cyl. 3  
 Alésage 100 Course 120  
 Cylindr. 2826 cm<sup>3</sup> CV-impot 14,39  
 CV-puiss. 50,5 (DIN) à 2500 t/m  
 Refroidissement Air

CARROSSERIE Forme Excavatrice hydraul. Nombre portes 1  
 Toit ouvert -  
 Nombre de places : Total 1 ; AV 1 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

Bruit 81 dB (A) à 2500 t/m  
 Amortissement bruit 1 pot échappem<sup>t</sup>  
300 x 120 x 230 mm (\*\*)

DIMENSIONS	Voie	AV	AR
*) Diam. braquage	G	14,0	DR 13,4
Empattement	2400	/	/
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	7680		
Largeur	2500		
Hauteur	4000		
Porte à faux	AV	4280	
	AR	1000	
	lat.		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	4620		6480	11100 *)
Charge utile				
Total	4620		6480	11100
Garantie fabr.	8000		8000	13000
Dimens. pneus	8.25 - 20 EM		12 PR	
Charge p. essieu	8000		8000 (5.0)	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				kg

Dist. dep. volant vers l'avant = 4800 mm (+)

EQUIPEMENT                      Equipement électrique 12 V  
Feux de route 2/NOTEK P 13006 Avertisseur optique -  
Feux de croisement Bilux sym.                      SAW-A 2076  
Feux de gabarit 2/SAW A2076/2077- 1/s.flèche 2077  
Avertisseur 1/électr. (1 ton)                      Niv. sonore 98 (dB/A)  
Essuie-glace 1/électr. (1 vit.)                      Lave-glace -  
Feux arrières 2/HELLA K 33238 Catadioptrés 2/ I (E)  
Feux stop 2/HELLA K 33238 Feux de recul -  
Eclair. plaque contr. 2/au centre                      Plaque forme haute, ~~antenne~~  
Rétroviseur 2 + 2 ext.                      Indic. vitesse -  
Indic. direction clign. 4/av. lampe-témoin  
AV 2/HELLA K 12716                      AR 2/HELLA K 33238  
Avert. clign. -                      Lampes de travail -  
2/ cales d'arrêt 2x0 x 180 x 150 mm

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION +)  
Genre Chariot de travail(Vhc.spéc.)  
Marque & type EDER Rheinstahl M 40  
Châssis n° \_\_\_\_\_ (selon véhicule)  
Homologation n° CH 5220 01  
Forme de la carr. Excavatrice hydraulique  
Places ass. : Total 1 (1 avant)  
Poids à vide \*) 11100                      Carburant D  
CV 14,39  
Charge utile --                      Cylindrée 2826 cm<sup>3</sup>  
Poids total \*) 11100                      Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : 03 - 017

- +) Vhc. spécial : Distance dep. le volant vers l'avant = 4800 mm  
\*) Est livré avec différents accessoires de travail, de ce fait poids et mesures varient  
\*\*) Echappement : Orifice de sortie vers le haut 44 mm Ø avec clapet.

Inscription sur permis de circulation, page 4 :

- Surveillance par convoyeur ou par bonne visibilité avec 2 miroirs à vision latérale
- Bras de travail & tiges de piston de la pelle fixées par des douilles de 690 resp. 550mm
- La tourelle doit être assurée par une broche
- Le bras de travail ainsi que l'arrière du vhc. doivent être marqués en jaune/noir
- Panneau de marquage jaune noir av. feu de gabarit à l'avant du bras de travail
- Les supports d'appui doivent être relevés et assurés, mécaniquement.

Lieu et date de l'expertise

LANGENTHAL, 6.7.1970  
BERNE, 31.8.1970

La commission d'expertise